



maître d'ouvrage :  
Commune d'Escherange

**Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

**Plan de zonage**

PLU approuvé par délibération  
du Conseil municipal du  
01/03/2012

Droit de préemption urbain instauré  
par délibération du Conseil municipal  
du 01/03/2012 sur l'ensemble des zones  
Urbaines et A Urbaniser

 emplacement réservé

conduite d'études :  
**TERRITOIRES DURABLES - CONSEIL**  
OTE Ingénierie

